



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 15 octobre 2025

WFP/EB.2/2025/6-C/3/Add.1

Original: français

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation des plans stratégiques pour la République démocratique du Congo (2020-2025)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation des plans stratégiques de pays (PSP) établis par le PAM pour la République démocratique du Congo pour la période 2020-2025. L'évaluation a couvert toutes les activités menées par le PAM entre 2020 et 2024. L'équipe d'évaluation a formulé 5 recommandations principales et 16 recommandations subsidiaires, dont 7 sont d'ordre stratégique, 7 d'ordre opérationnel et 2 à la fois d'ordre stratégique et opérationnel.
2. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Jones
Directrice de pays par intérim
courriel: cynthia.jones@wfp.org

M. O. Sib
Directeur de pays adjoint par intérim
courriel: ollo.sib@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2025 Recommandation 1: Continuer à affiner les décisions relatives à l'établissement des zones géographiques, des ménages et des modalités de transfert prioritaires dans le cadre d'une intervention d'urgence	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
1.1 Renforcer l'approche stratégique de la hiérarchisation des priorités et la couverture des zones où les besoins sont élevés (phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), en tenant compte des différents chocs auxquels est soumise la République démocratique du Congo, et en coordination avec les partenaires et modules appropriés.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes (unités du bureau de pays chargées de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires et de l'accès; modules de la sécurité alimentaire et de la nutrition)	La recommandation est acceptée. S'appuyant sur les progrès accomplis en 2024, le bureau de pays continuera d'investir dans l'amélioration de sa stratégie de hiérarchisation des priorités en 2025 et l'adaptera régulièrement en fonction de l'évolution du contexte et des besoins ainsi que de la stratégie suivie pour les programmes. Le défi dans le pays tient au nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (plus de 28 millions en phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, dont plus de 10 millions dans les quatre provinces de l'est du pays) et au montant des ressources reçues. La couverture restera	1. Réviser la stratégie interne de hiérarchisation des priorités conformément à l'exercice de redéfinition des priorités du PRH récemment lancé avec le module (<i>cluster</i>) de la sécurité alimentaire et les partenaires, et la mettre à jour au cours du dernier trimestre de 2025.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (situations d'urgence et nutrition) avec l'appui de l'unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi et des sous-bureaux	Juin 2025	En cours [Il convient de noter à cet égard le grand changement de contexte survenu début 2025 à la suite de la prise et de l'occupation de la ville de Goma par le Mouvement du 23 mars (M23), ainsi que l'exercice visant à hiérarchiser les priorités du PRH de 2025 et à réduire de

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
		insuffisante tandis que la hiérarchisation des priorités demeurera nécessaire – et difficile - compte tenu des besoins élevés par rapport aux ressources disponibles. Le plan de réponse humanitaire (PRH) fournit le cadre général pour les interventions dans les zones géographiques prioritaires, compte tenu du Cadre commun d'analyse intersectorielle et de la préférence géographique des donateurs.				moitié le budget des différents groupes compte tenu de la baisse des prévisions de financement.]
			2. Dans le cadre de l'évaluation stratégique des approches du PAM en matière de ciblage et de hiérarchisation des priorités, le bureau de pays facilitera la réalisation de la mission correspondante dans le pays et y participera, et les conclusions et recommandations qui seront alors formulées seront utilisées pour renforcer davantage la stratégie du bureau de pays et éclairer l'élaboration du prochain PSP.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (situations d'urgence, nutrition et résilience), avec l'appui de l'unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi et des sous-bureaux	Décembre 2025	En cours – la mission d'évaluation indépendante s'est déroulée du 7 au 20 avril, et un atelier réunissant les parties prenantes a eu lieu en septembre 2025.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. La coordination sera maintenue avec l'Organisation mondiale de la Santé pour apporter un appui en cas de crise épidémique (mpox, entre autres), afin d'éclairer le ciblage et la détermination des zones prioritaires.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (nutrition) et module de la logistique (services sur demande)	Décembre 2025	En cours
1.2 Mieux documenter et expliquer les principes et les critères utilisés ainsi que les décisions prises pour déterminer les zones prioritaires, y compris les villages et d'autres sites	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes (unités du bureau de pays chargées de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires et de l'accès; modules de la sécurité alimentaire et de la nutrition)	La recommandation est acceptée. Dans le cadre de cet axe de travail, le bureau de pays a défini les principes et l'approche applicables en matière de ciblage et de hiérarchisation des priorités, à la lumière du PRH et du Cadre commun d'analyse intersectorielle d'octobre/novembre 2024 ainsi que des procédures opératoires normalisées du PAM en matière de ciblage géographique. À cet égard, il convient de noter les défis liés à l'ampleur et à la complexité de l'opération ainsi qu'à la nature changeante des conflits qui entraînent des déplacements et une insécurité alimentaire aiguë.	4. Un résumé trimestriel sera produit pour donner un aperçu des zones et des sites sélectionnés, et communiquer les données détaillées et les analyses supplémentaires figurant dans les plans de distribution mensuels et trimestriels approuvés.	Unité chargée des programmes au niveau des sous-bureaux (unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires et de l'accès), sous la direction et avec l'appui du bureau de pays	Juin 2025 Rythme trimestriel par la suite	Fait

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3 Renforcer, systématiser et officialiser les analyses des modalités de transfert de type monétaire se fondant sur des études comparatives de leur faisabilité et de leur pertinence. Ces analyses devraient guider les décisions relatives aux zones d'intervention et donner plus de poids aux arguments en faveur de financements plus souples de la part des donateurs partenaires du PAM.	Unité du bureau de pays chargée des transferts de type monétaire (unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, de la chaîne d'approvisionnement, des programmes, de la protection, des technologies, des finances, de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires et de l'accès; groupe de travail sur l'assistance monétaire)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays continue de renforcer l'analyse et l'évaluation du fonctionnement des marchés pour les transferts de type monétaire en tenant compte des préférences des bénéficiaires, sachant que lesdits transferts ont des limites dans les provinces touchées par le conflit (contraintes liées aux marchés, à la disponibilité des denrées, aux difficultés d'accès et aux conditions de sécurité, ou encore au manque de liquidités en raison de la fermeture des banques dans les zones occupées par le M23).	5. L'équipe chargée des transferts de type monétaire a procédé à une analyse pour déterminer la faisabilité d'étendre les transferts de ce type. Les obstacles majeurs ont trait aux préférences prédéterminées des donateurs, aux ressources que le PAM reçoit sous la forme de vivres, aux limites tenant aux modalités de transferts de type monétaire, et à l'accès des prestataires de services financiers à certaines zones.	Unité chargée des programmes au niveau des sous-bureaux (unités chargées de la chaîne d'approvisionnement, de la protection et des technologies)	Avril 2025	Fait

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			6. Il sera procédé à une cartographie des territoires remplissant les conditions nécessaires: fonctionnement du marché, accès, limitation des prestataires de services financiers, caractère praticable des axes routiers pour la livraison des vivres et pendant la saison des pluies, et disponibilité de détaillants pour mettre en place des transferts monétaires et des bons d'achat.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des transferts de type monétaire, sur la base des informations que produisent les sous-bureaux	Décembre 2025	En cours Les zones prioritaires pour l'utilisation des bons d'achat ont été déterminées.
1.4 Examiner, valider et diffuser à l'échelle nationale la stratégie d'accès élaborée pour la partie orientale du pays afin d'uniformiser et promouvoir les pratiques optimales et de renforcer les capacités des sous-bureaux. Encourager la mise en œuvre de la stratégie sur le terrain en établissant des groupes de travail spécifiques.	Unités du bureau de pays chargées de l'accès et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires (unités du bureau de pays chargées des programmes, de la protection et de la chaîne d'approvisionnement; Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée. La majorité des opérations et des difficultés d'accès se concentrent dans l'est du pays. Les financements disponibles et la rotation du personnel n'ont pas permis la pleine mise en œuvre de la stratégie d'accès.	7. La stratégie d'accès sera révisée en fonction de l'évolution du contexte, et les modalités de recrutement et de dotation en effectifs seront définies afin de simplifier l'approche et d'assurer l'uniformité.	Unités du bureau de pays chargées de l'accès et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires (unités du bureau de pays chargées de la sécurité, de la chaîne d'approvisionnement, et des programmes, direction du bureau de pays)	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: fin du prochain plan stratégique de pays Recommandation 2: Renforcer l'intégration des effets directs stratégiques 1, 2 et 3		La recommandation est acceptée. Il s'agit là d'une priorité dans le cadre de la conception du prochain PSP, et la disponibilité de fonds conditionnera la mise en œuvre.				
2.1 En s'appuyant sur les outils disponibles et des résultats avérés, élaborer une stratégie de transition des interventions d'urgence vers des programmes en faveur de la résilience qui définisse clairement les rôles du PAM et des autres parties prenantes dans le domaine de développement. Cette stratégie devrait exploiter les atouts particuliers du PAM mis en lumière dans la présente évaluation et des évaluations antérieures, ainsi que les enseignements tirés par le bureau de pays. Elle devrait aussi promouvoir les activités conjointes de plaidoyer visant à convaincre les donateurs de fournir suffisamment de ressources à l'appui des activités de renforcement de la résilience. (Décembre 2026)	Unité du bureau de pays chargée des programmes (unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi; Département des partenariats et de l'innovation; Siège à Rome; bureau régional; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); équipe de pays des Nations Unies; autres entités des Nations Unies)	La recommandation est acceptée. Une stratégie calibrée en fonction des ressources et plus ciblée sera élaborée sur la base de données factuelles supplémentaires. Il est pris note des difficultés rencontrées s'agissant de réduire l'aide humanitaire et de favoriser la transition des populations ciblées vers un plus grand niveau d'autosuffisance et de résilience, en raison de l'expansion du conflit et de la diminution des ressources.	1. En alignement avec les zones de convergence établies dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le bureau de pays élaborera une stratégie de transition qui sera mise en œuvre dans les régions et provinces ciblées.	Direction et unité du bureau de pays chargée des programmes (unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires et de l'accès)	Décembre 2026	En cours La couverture géographique dépendra de l'évolution de la situation.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Promouvoir les activités conjointes de plaidoyer visant à convaincre les donateurs de fournir suffisamment de ressources pour améliorer l'intégration des activités axées sur la nutrition tant dans les distributions d'urgence que dans les programmes en faveur de la résilience. (Fin du prochain plan stratégique de pays)	Direction du bureau de pays (unités du bureau de pays chargées des partenariats et des programmes; Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée. Bien qu'il y ait une progression en matière d'intégration de la nutrition et d'adéquation de la ration fournie dans le cadre des distributions générales de vivres, le bureau de pays continuera à faire du plaidoyer pour obtenir les ressources nécessaires à la réalisation de telles activités, en collaboration étroite avec le Programme national de nutrition (PRONANUT). La disponibilité de financements aura une incidence sur l'échelle de la mise en œuvre.	2. Le PAM dirige et coordonne les réunions avec les bailleurs pour le programme conjoint axé sur la résilience et la nutrition mené avec l'UNICEF et la FAO.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (unité du bureau de pays chargée des partenariats)	Décembre 2026	En cours Le bureau de pays a davantage intégré la nutrition dans sa révision budgétaire en cours (la troisième), pour faciliter le plaidoyer conjoint.
			3. Le bureau de pays a signé avec l'UNICEF un mémorandum d'accord pour réduire la malnutrition chronique en République démocratique du Congo, conformément à la nouvelle stratégie du PAM en la matière et aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (unités du bureau de pays chargées de la nutrition et des partenariats)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3 Mettre au point des processus et des outils pour faciliter la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes conjoints faveurs de la résilience, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et, éventuellement, d'autres entités des Nations Unies ou des partenaires majeurs tels que des institutions financières et des organisations non gouvernementales internationales engagées dans le développement rural, la consolidation de la paix et des activités visant à réduire les disparités entre hommes et femmes, et entre garçons et filles. (Fin du prochain plan stratégique de pays)	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la recherche, de l'analyse et du suivi (direction du bureau de pays; Siège à Rome; bureau régional; UNICEF; FAO; autres entités des Nations Unies)	La recommandation est acceptée. Il convient de noter que certains des projets conjoints ont pâti des changements intervenus au niveau de l'environnement mondial des donateurs. De ce fait, des retards et des modifications des interventions sont à prévoir.	4. Revoir et mettre en place les outils de suivi requis, ainsi qu'une matrice comprenant des indicateurs communs aux différents bailleurs.	Unité chargée des programmes (unité chargée de la résilience), avec l'appui de l'unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.4 S'agissant du prochain plan stratégique de pays, établir une approche coordonnée du renforcement des capacités nationales pour le bureau de pays; à cet effet, élaborer et mettre en œuvre un plan d'action doté d'indicateurs clairs et mesurables. (Avant le démarrage du prochain plan stratégique de pays)	Direction du bureau de pays (unités du bureau de pays chargées des programmes et des partenariats)	La recommandation est acceptée. Une approche coordonnée est envisagée. Le bureau de pays élaborera une approche provisoire pour le PSP actuel, ainsi qu'un plan destiné à améliorer la coordination des activités de renforcement des capacités nationales, sous réserve que des ressources soient disponibles. La mise en place d'indicateurs dépendra du nouveau Plan stratégique du PAM et des nouvelles orientations connexes.	5. Le renforcement des capacités nationales est intégré dans les activités directes axées sur les filets de protection sociale, surtout pour ce qui est de la santé et de l'éducation. 6. L'approche provisoire doit être élaborée pour le PSP en cours. 7. Le PAM envisage de mener des consultations avec le Gouvernement et de réaliser une étude pour répertorier les lacunes majeures qui pourraient servir de points d'entrée pour le renforcement des capacités nationales (2026) et permettre d'esquisser une stratégie d'intervention.	Direction du bureau de pays (directeur adjoint) (unités du bureau de pays chargées des programmes, de la recherche, de l'analyse et du suivi, et de la chaîne d'approvisionnement) (Le Siège et la Division des politiques et des orientations concernant les programmes fourniront des directives sur la façon dont le renforcement des capacités des pays sera géré à l'aide d'indicateurs spécifiques dans le prochain cadre de résultats institutionnels et les PSP.)	Décembre 2026	En cours La cartographie des activités de renforcement des capacités nationales par les unités concernées est en cours afin d'élaborer un plan de coordination provisoire pour 2025 et 2026.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 3: Renforcer la gestion et l'utilisation des données pour guider la prise de décisions	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Il sera difficile d'y parvenir efficacement sans améliorer les systèmes ministériels, les outils et les processus d'intégration des données, ainsi que les stratégies destinées à faciliter et à automatiser l'analyse et la visualisation des données.				
3.1 Améliorer l'analyse comparative de différentes périodes et différentes zones géographiques, ainsi que le recoupement des données ayant trait à la responsabilité à l'égard des personnes touchées, au suivi et à l'évaluation, et à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Examiner les processus d'analyse des données et les rôles et responsabilités connexes, et mettre ces analyses à disposition plus rapidement en interne afin de faciliter la prise de décisions.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi (équipes du bureau de pays chargées des programmes dont les travaux portent sur la responsabilité à l'égard des personnes touchées, la problématique femmes-hommes et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles; Unité chargée du cycle et de la qualité des programmes; Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée. Les systèmes internes sont davantage intégrés pour ce qui est de l'analyse et du recoupement des données.	1.Accélérer le processus d'unification du suivi des processus et du mécanisme communautaire de remontée de l'information.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (protection); unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi (mécanisme communautaire de remontée de l'information)	Décembre 2025	En cours Depuis l'année passée, le bureau de pays travaille à l'unification du suivi des processus et du mécanisme communautaire de remontée de l'information en vue de renforcer et d'accélérer l'analyse comparative et ainsi de faciliter la prise de décisions.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
						Ce travail devrait permettre d'améliorer l'analyse et la remontée aux échelons supérieurs de la hiérarchie des cas liés aux questions de protection, de responsabilité à l'égard des personnes touchées et de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Renforcer les échanges d'information avec les ménages bénéficiaires concernant les dates de distribution, les modalités et les critères de ciblage et, de manière plus générale, consulter davantage les ménages au sujet de la conception et de la mise en œuvre des activités.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (responsabilité à l'égard des personnes touchées) (unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi; Unité chargée du cycle et de la qualité des programmes)	La recommandation est acceptée. Les systèmes internes sont davantage intégrés, normalisés et automatisés pour ce qui est de faciliter les processus concernés.	2. Poursuivre l'amélioration des systèmes du PAM.	Direction du bureau de pays (Division des politiques et des orientations concernant les programmes et Division des technologies au Siège)	Décembre 2025	En cours
			3. Le bureau de pays mettra en œuvre un plan révisé de consultation des ménages ciblés concernant les modalités, les critères de ciblage et la conception et la mise en œuvre des activités.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (protection, mécanisme communautaire de remontée de l'information)	Décembre 2025	En cours
3.3 Traduire les résultats des analyses socioéconomiques en plans d'action réalistes et les intégrer dans des stratégies adaptées au contexte visant à faire évoluer la société et les comportements	Unité du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes (unité du bureau de pays chargée des programmes; Unité chargée du cycle et de la qualité des programmes)	La recommandation est acceptée. La communication visant à faire évoluer la société et les comportements (SBCC) est actuellement du ressort de l'équipe chargée de la nutrition, mais il n'y a pas de budget spécifique et la coordination avec les autres piliers du programme se fait ponctuellement. Il faudra élaborer un plan provisoire pour intégrer les mesures.	4. Le plan intérimaire a été élaboré. 5. Le PSP de troisième génération comprend un plan d'action et un budget, assortis d'indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART), pour permettre d'accélérer la prise en compte des considérations sur la problématique femmes-hommes et les conflits au cours du cycle des projets, et d'en assurer le suivi.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Septembre 2025 Décembre 2026 (nouveau PSP)	En cours En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: décembre 2026 Recommandation 4: Resserrer les liens de collaboration avec les partenaires clés indispensables à la réalisation des objectifs du plan stratégique de pays	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
4.1 En collaboration avec le Siège et conformément à la politique d'ancrage local du PAM, établir des accords pluriannuels avec les principaux partenaires pour les programmes en faveur de la résilience. Prévoir un mécanisme pour ajuster ces accords chaque année en fonction des ressources budgétaires disponibles, tout en intégrant systématiquement des activités de renforcement des capacités et en associant les partenaires à la conception et à la mise en œuvre des programmes. (Décembre 2025)	Direction du bureau de pays; unité chargée des programmes (Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays travaille principalement avec les partenaires coopérants locaux et continuera à renforcer ses capacités dans le cadre de son processus d'intégration et de formation des partenaires. Des cadres de partenariat pluriannuels, qui offrent une vision à plus long terme de la collaboration, contribuent au renforcement des capacités ainsi qu'à la réduction des risques.	1. Le bureau de pays élaborera un plan tenant compte des risques afin d'augmenter le nombre de partenariats pluriannuels avec les partenaires coopérants locaux, qui sera lancé au troisième trimestre. Des critères de sélection doivent être définis pour ce processus.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (partenaires coopérants) avec l'appui de l'unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi et des bureaux de terrain (Division des politiques et des orientations concernant les programmes et Directeur financier au Siège)	Septembre 2025	Fait et toujours d'actualité (accords pluriannuels signés pour les activités axées sur la résilience et la nutrition)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2.Organiser des consultations et des séances d'information portant sur le prochain PSP à l'intention des partenaires locaux.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (partenaires coopérants), avec l'appui du Responsable d'activités et des bureaux de terrain (Division des politiques et des orientations concernant les programmes et Directeur financier au Siège)	Décembre 2026	En cours de planification (pour les nouveaux accords de partenariat sur le terrain, en 2026, les séances d'orientation organisées à l'intention des partenaires seront normalisées et seront l'occasion d'évoquer le PSP en cours).

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Établir des modalités contractuelles plus souples et plus agiles permettant aux organisations de la société civile de contribuer à la réalisation des objectifs des programmes et des thématiques transversales, en particulier dans des domaines tels que la participation communautaire et la responsabilité à l'égard des personnes touchées, afin de mieux les prendre en compte dans les activités du PAM. (Décembre 2026)	Direction du bureau de pays; unité chargée des programmes (Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée.	3. Faciliter la signature des accords de partenariat sur le terrain avec les organisations féminines à l'œuvre principalement dans les secteurs de la nutrition et de la résilience.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (partenaires coopérants, protection)	Décembre 2025	En cours (liste d'organisations féminines en place, appel à manifestation d'intérêt en cours)
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2025 Recommandation 5: Clarifier le positionnement du PAM au sujet de la coordination et des services fournis à la communauté humanitaire	Bureau de pays	La recommandation est partiellement acceptée. Le Siège mondial partagera prochainement des orientations sur le positionnement du PAM concernant la poursuite de la réforme de l'action humanitaire menée par le Comité permanent interorganisations.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.1 Réaliser une évaluation globale – ou du moins un examen interne au niveau du pays – de la pertinence et de l'efficacité du module de la logistique en vue de mieux définir sa stratégie.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et de la chaîne d'approvisionnement [direction du bureau de pays; ou équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire; Service du transport aérien (en fonction de la configuration)]	La recommandation est partiellement acceptée. Le bureau de pays accepte de réaliser un examen dans le pays et d'organiser des consultations avec les parties prenantes sur les modules de la logistique, conformément aux processus du groupe de travail de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire, pour évoquer l'efficacité et l'efficacité de l'assistance et les directives à venir concernant les modules mondiaux. Le bureau de pays transmet la recommandation concernant l'évaluation globale au directeur de division responsable au Siège (Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution). L'évaluation serait gérée au niveau central, et le bureau de pays ferait l'objet d'une étude de cas. Une stratégie à jour du Siège sur les modules faciliterait une révision par l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire et le PAM et garantirait l'harmonisation.	1. Conduire une analyse des lacunes et des besoins (GNA – outil standard du module) ou une étude des partenariats pour déterminer les besoins de la communauté humanitaire en matière de services logistiques dans le pays, les capacités requises, les lacunes et le soutien nécessaire lorsque des orientations actualisées auront été reçues concernant la réforme de l'action humanitaire au niveau mondial.	Module de la logistique avec l'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement et la direction, équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire en République démocratique du Congo (Division du Siège chargée de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution et module mondial)	Décembre 2025	En cours – Compte tenu du manque de ressources prévu pour le plan de réponse humanitaire de 2025, le système de coordination humanitaire a lancé un exercice de hiérarchisation des priorités afin de réduire le budget du PRH. Les parties prenantes des modules de la logistique ont recensé les principales priorités sur lesquelles ils devront se concentrer en 2025.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Conjointement avec la Division des technologies au Siège, étudier la possibilité et les modalités de partage des données personnelles des bénéficiaires disponibles dans la plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts avec d'autres acteurs humanitaires capables de démontrer leur capacité et leur volonté de se conformer aux normes du PAM en matière de protection des données. Cela permettra de cibler les ménages touchés et de leur distribuer une assistance multisectorielle.	Unités du bureau de pays chargées des technologies, des programmes et de la recherche, de l'analyse et du suivi (Siège à Rome; bureau régional (unité chargée des technologies); équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire; direction du bureau de pays; unité chargée des partenariats)	La recommandation est partiellement acceptée. Il n'existe pas de stratégie opérationnelle humanitaire conjointe pour l'enregistrement et la gestion des données, ni de méthode commune en la matière. Par ailleurs, certains processus et directives concernant la confidentialité des données empêchent le bureau de pays d'optimiser le partage des données.	2. Le bureau de pays continuera de collaborer avec les principaux partenaires que sont l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'UNICEF afin d'améliorer le partage des données, tandis que le Siège donnera des conseils sur la stratégie et les orientations à suivre pour partager les données avec des organisations non gouvernementales. 3. Le bureau de pays travaillera avec le Siège (Division des technologies, Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution et Bureau mondial de la confidentialité) pour proposer des solutions (c'est-à-dire: partage anonyme des données avec le numéro de carte, taille du ménage et emplacement où il se trouve)	Unité du bureau de pays chargée des programmes avec l'appui des unités chargées des technologies et de la recherche, de l'analyse et du suivi (Division des technologies, Division des politiques et des orientations concernant les programmes et Bureau mondial de la confidentialité au Siège)	Décembre 2025	En cours Le mémorandum d'accord conclu avec l'OIM pour le partage de données a été reconduit et les discussions se poursuivent, sachant que les déficits de financement et de subventions ont nui aux capacités des principaux partenaires. Des discussions sont en cours sur l'architecture humanitaire et la coordination qui pourrait faciliter la collaboration nécessaire.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.3 Revoir le modèle de financement du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies dans le cadre du prochain plan stratégique de pays, notamment au vu du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Intensifier les activités de mobilisation de fonds et donner la possibilité de lever des fonds directement pour les opérations du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en République démocratique du Congo au lieu d'avoir recours aux fonds communs gérés par le Siège.	Personnel du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) dans le bureau de pays (Service du transport aérien; direction du bureau de pays; unité chargée des partenariats; Siège à Rome; bureau régional)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays améliorera encore son plan de mobilisation des ressources et des donateurs aux niveaux local, régional et mondial, avec l'appui des services du bureau régional et du Siège s'occupant des partenariats.	4. Préparation d'un aperçu (ou d'une liste de questions fréquemment posées) sur l'allocation de fonds à l'UNHAS, avec l'appui du Siège, que le bureau de pays pourra partager avec les donateurs localement. 5. Au niveau du bureau de pays, lancer régulièrement des appels de fonds aux donateurs sur les opérations de l'UNHAS, inclure une mise à jour sur l'UNHAS lors de toutes les réunions d'information organisées à l'intention des donateurs et tenir des réunions trimestrielles du comité de pilotage de l'UNHAS auxquelles participent le Coordonnateur de l'action humanitaire et les membres représentants locaux des donateurs.	Unité du bureau de pays chargée de l'UNHAS (unités du bureau de pays chargées des partenariats et de la communication, Directeur financier, Département des partenariats et de l'innovation et Service du transport aérien au Siège)	Décembre 2025 Mises à jour trimestrielles portant sur l'UNHAS, réunions d'information organisées à l'intention des donateurs et tenue de réunions du comité de pilotage de l'UNHAS	En cours – Le bureau de pays est en bonne voie en 2025 grâce à l'organisation de deux réunions d'information pour les donateurs ainsi que de deux réunions du comité de pilotage. Le comité poursuivra ses activités trimestrielles comme indiqué concernant l'UNHAS.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
M23	Mouvement du 23 mars
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PRH	plan de réponse humanitaire
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance